

PATOU & TROUPEAUX

Précautions, sécurité & zones pastorales

Pays du Mont-Blanc



COMPRENDRE LE PATOU

Le patou est un chien de protection des troupeaux de moutons, de chèvres ou de vaches en alpage. Il les défend notamment contre les prédateurs. Ce n'est pas un chien de compagnie sur les sentiers : il agit de manière autonome près du troupeau.

- Il protège le troupeau, jour et nuit.
- Il peut aboyer et s'approcher pour vous identifier.
- Il défend un espace autour des bêtes.
- Sa présence est fréquente en période d'alpage.



LES BONS GESTES

✓ À faire

- ✓ Ralentir et rester calme.
- ✓ Se signaler en parlant normalement.
- ✓ Contourner largement le troupeau si possible.
- ✓ S'arrêter ou marcher lentement si le chien approche.
- ✓ Laisser le chien vous identifier.
- ✓ Garder les bâtons le long du corps.
- ✓ Descendre du vélo si vous êtes à VTT.
- ✓ Rebrousser chemin si le passage est trop délicat.

⚠ À éviter

- ✗ Ne pas courir.
- ✗ Ne pas crier ni faire de gestes brusques.
- ✗ Ne pas fixer le chien dans les yeux.
- ✗ Ne pas traverser le troupeau.
- ✗ Ne pas toucher ni nourrir les bêtes.
- ✗ Ne pas chercher à caresser le patou.
- ✗ Ne pas laisser son chien divaguer.



Avec un chien : tenir son chien court à l'approche d'un troupeau ; si une interdiction est indiquée, ne pas traverser l'alpage avec lui.



LOCALISATIONS PRINCIPALES (INDICATIVES)

Commune	Secteurs pastoraux fréquents
Passy	Plaine-Joux, Pormenaz, Anterne
Saint-Gervais-les-Bains	Miage, Le Truc, Mont Joly
Les Contamines-Montjoie	Val Montjoie, La Balme, Nant Borrant
Combloux	Croisse-Baulet, Jouty, alpages d'altitude
Cordon	alpages de Cordon, secteur Croisse-Baulet
Megève / Demi-Quartier	Jaillet, Christomet, Mont d'Arbois
Praz-sur-Arly	alpages du secteur Christomet / Ban Rouge
Servoz / Les Houches / Chamonix / Vallorcine	secteurs d'alpages et itinéraires pastoraux selon saison



Présence variable selon la saison, les troupeaux et les arrêts locaux.



SI LE CHIEN S'APPROCHE

- 1 S'immobiliser ou ralentir fortement.
- 2 Parler calmement et éviter la confrontation.
- 3 Laisser le chien vous sentir / vous observer.
- 4 Repartir doucement dès qu'il se calme.



BON RÉFLEXE

Avant chaque sortie, vérifiez les infos locales auprès des offices de tourisme, des panneaux au départ des sentiers et des communes.

- ✓ Respecter les clôtures et refermer après passage.
- ✓ Anticiper un itinéraire de repli.
- ✓ Adapter sa sortie aux conditions du jour.



IMPORTANT

Les localisations de troupeaux et de chiens de protection évoluent régulièrement. Cette fiche donne des repères généraux pour le Pays du Mont-Blanc, mais ne remplace pas l'information de terrain. Vérifiez toujours les conditions avant de partir.

